

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

La remise de la Légion d'Honneur à M. Georges CHARLET

CETTE CÉRÉMONIE S'EST DÉROULÉE HIER A L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE



M. ALRICQ remettant la croix à M. CHARLET. (Ph. Egalité)

Dimanche à midi, à l'issue de l'assemblée générale des anciens élèves, M. Alricq, directeur, a procédé, à l'école de rééducation, à la remise de la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Georges Charlet, ancien sergent au 87^e R. I., grand mutilé de guerre, ancien élève de l'École de rééducation de Roubaix (Vosges), chef d'atelier de cordonnerie à l'école André-Magniot, de Roubaix.

Cette cérémonie s'est déroulée en toute simplicité, en présence de la famille de M. Charlet, de MM. Sory, Gahide, Bourgois, Desruelles, membres de la commission de l'École; Maurice Gribou, président de l'Union des Mutilés de Roubaix; Dr Mause, des membres du personnel de l'École.

MM. Chobeaux, inspecteur technique de l'Office National des Mutilés et Soins, ancien directeur de l'École des Mutilés, à Tourcoing, avaient dû s'excuser, et de nombreux anciens élèves.

M. Faverjon s'est fait l'interprète des élèves en rééducation pour féliciter M. Charlet et lui exprimer les sentiments de gratitude de tous ses camarades, puis M. Alricq a rappelé la glorieuse conduite de son collaborateur, trois fois blessé, trois fois cité, pendant la guerre et a fait son éloge en termes délicats. Après lui avoir présenté un souvenir offert par tous ses collègues, il a procédé à la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur à M. Charlet, qui a surmonté son émotion pour remercier tous ses amis.

L'assemblée générale des Anciens Elèves de l'École de Rééducation Profession-

nelle André-Magniot s'est tenue dimanche, à 11 h., dans une salle de cet établissement, sous la présidence de M. Alricq, directeur, entouré des membres du bureau, MM. Lecier, président; Lanou, vice-président; Brygo, secrétaire; Stevenart, trésorier; Thorel, Berthier, Kainot, Loringot, et Roucou, administrateurs.

Étaient également présents, MM. Kléber Sory, Gahide, Bourgois, Desruelles, membres de la commission de l'École; Maurice Gribou, président de l'Union des Mutilés de Roubaix; Dr Mause, des membres du personnel de l'École.

MM. Chobeaux, inspecteur technique de l'Office National des Mutilés et Soins, ancien directeur de l'École des Mutilés, à Tourcoing, avaient dû s'excuser, et de nombreux anciens élèves.

M. Faverjon s'est fait l'interprète des élèves en rééducation pour féliciter M. Charlet et lui exprimer les sentiments de gratitude de tous ses camarades, puis M. Alricq a rappelé la glorieuse conduite de son collaborateur, trois fois blessé, trois fois cité, pendant la guerre et a fait son éloge en termes délicats. Après lui avoir présenté un souvenir offert par tous ses collègues, il a procédé à la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur à M. Charlet, qui a surmonté son émotion pour remercier tous ses amis.

L'assemblée générale des Anciens Elèves de l'École de Rééducation Professionnelle André-Magniot s'est tenue dimanche, à 11 h., dans une salle de cet établissement, sous la présidence de M. Alricq, directeur, entouré des membres du bureau, MM. Lecier, président; Lanou, vice-président; Brygo, secrétaire; Stevenart, trésorier; Thorel, Berthier, Kainot, Loringot, et Roucou, administrateurs.

Étaient également présents, MM. Kléber Sory, Gahide, Bourgois, Desruelles, membres de la commission de l'École; Maurice Gribou, président de l'Union des Mutilés de Roubaix; Dr Mause, des membres du personnel de l'École.

MM. Chobeaux, inspecteur technique de l'Office National des Mutilés et Soins, ancien directeur de l'École des Mutilés, à Tourcoing, avaient dû s'excuser, et de nombreux anciens élèves.

M. Faverjon s'est fait l'interprète des élèves en rééducation pour féliciter M. Charlet et lui exprimer les sentiments de gratitude de tous ses camarades, puis M. Alricq a rappelé la glorieuse conduite de son collaborateur, trois fois blessé, trois fois cité, pendant la guerre et a fait son éloge en termes délicats. Après lui avoir présenté un souvenir offert par tous ses collègues, il a procédé à la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur à M. Charlet, qui a surmonté son émotion pour remercier tous ses amis.

L'assemblée générale des Anciens Elèves de l'École de Rééducation Professionnelle André-Magniot s'est tenue dimanche, à 11 h., dans une salle de cet établissement, sous la présidence de M. Alricq, directeur, entouré des membres du bureau, MM. Lecier, président; Lanou, vice-président; Brygo, secrétaire; Stevenart, trésorier; Thorel, Berthier, Kainot, Loringot, et Roucou, administrateurs.

Étaient également présents, MM. Kléber Sory, Gahide, Bourgois, Desruelles, membres de la commission de l'École; Maurice Gribou, président de l'Union des Mutilés de Roubaix; Dr Mause, des membres du personnel de l'École.

MM. Chobeaux, inspecteur technique de l'Office National des Mutilés et Soins, ancien directeur de l'École des Mutilés, à Tourcoing, avaient dû s'excuser, et de nombreux anciens élèves.

M. Faverjon s'est fait l'interprète des élèves en rééducation pour féliciter M. Charlet et lui exprimer les sentiments de gratitude de tous ses camarades, puis M. Alricq a rappelé la glorieuse conduite de son collaborateur, trois fois blessé, trois fois cité, pendant la guerre et a fait son éloge en termes délicats. Après lui avoir présenté un souvenir offert par tous ses collègues, il a procédé à la remise officielle de la croix de la Légion d'honneur à M. Charlet, qui a surmonté son émotion pour remercier tous ses amis.

LA DISTRIBUTION DES PRIMES A. MOTTE-GRIMONPREZ, LALLEMAND, GADENNE

La distribution annuelle des primes A. Motte-Grimonprez, Théodore Lallemand, Gadenne, etc., aux ménages ouvriers les mieux tenus et aux familles nombreuses ou nécessiteuses a eu lieu dimanche à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le docteur Delahousse, président du Bureau de bienfaisance, entouré de MM. Miché, Motté, Eugène Motté, peff, fils de Motté, Eugène Thauze, consul de Belgique; le docteur Guislain, adjoint au maire de Roubaix; créés actuellement aux moyens de destruction.

Voici la liste des primes qui furent attribuées : Primes de propriété accordées en vertu de dispositions de l'acte de la fondation Alfred Motte-Grimonprez, ainsi que d'une libéralité supplémentaire de 5.700 francs des héritiers du légataire. La va-

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

WASQUEHAL UNE COLLISION D'AUTOS AU CARREFOUR DE LA TERRASSE

Dimanche, vers 13 heures, un tamponnement d'automobiles qui aurait pu avoir de graves conséquences est survenu sur l'avenue de Plandre, à Wasquehal, au dangereux carrefour de « La Terrasse ».

Un passant de Roubaix et regagnant son domicile, M. Albert Cuvellier, professeur à l'Institut Turgot à Roubaix, dépassant le carrefour, aperçut à gauche un véhicule qui avançait sur l'avenue de la Liberté lorsque son auto fut violemment tamponnée sur l'aile gauche arrière par une voiture venant de Roubaix et se dirigeant vers le Carrefour de la Terrasse.

Le dégrat, assez importants de part et d'autre, furent constatés par M. Gallard, huissier à Roubaix, tandis que le brigadier Thobois et le garde Lucien Molnet, de la police locale, s'étant rendus sur les lieux en compagnie de M. Emile Lesaffre, adjoint au maire de Wasquehal s'occupaient de procéder à l'enquête d'usage et d'assurer la circulation sur le grand boulevard.

Aliments militaires. — Les familles dont le soutien indispensable doit être incorporé en septembre ou octobre prochain sont invitées à faire établir des mandats de secours en vue de l'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

leur totale de ces primes est de 9.515 fr. Quatre bureaux d'une valeur de 195 francs l'un. Quatre cuisinières d'une valeur de 238 fr. l'une. Trente-deux lots de six chaises. Valeur 204 fr. le lot. Sept primes de 145 francs. Une prime de 44 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'un don fait par la Société « Le Tir Régional ».

Une prime de 47 fr. accordée avec le produit d'un titre de rente provenant d'une somme versée lors de la dissolution de la Société « Les Amis de l'Épave ». Une prime de 125 fr. accordée en vertu des dispositions de la demande d'allocation militaire, à la Mairie. Se munir du livret de famille, des dernières quittances de loyer, du certificat de salaire du soldat

appel et des certificats de salaires des autres membres de la famille vivants sous le même toit.

Bureaux de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie seront ouverts de 9 heures à 12 h. et de 14 à 17 h. A partir de cette semaine, ils seront ouverts au public tous les jours aux heures indiquées ci-dessus, sauf le samedi. Ce jour-là, les bureaux fonctionneront de 9 à 13 h. et seront fermés l'après-midi.

Rentes d'indemnité de travail et de la Caisse. — Les titulaires de rentes d'indemnité de travail ou de la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse peuvent, dès à présent, faire établir leur certificat de vie à la Mairie en vue de percevoir leur trimestre le 1^{er} juin. Se munir du titre.

Unions des Familles. — En raison de l'impossibilité de se procurer une salle le 14 mai prochain, le Comité a décidé que la fête annuelle qu'elle offrait à ses membres le jour de la fête des Mères, serait reportée au cours de 1934, lorsque la nouvelle Salle des Fêtes de la rue Jean Macé sera terminée.

Comité des Familles. — Les adhérents à la Mairie de la remise des diplômes qui sera faite par la Municipalité, le dimanche 14 mai, à 10 h., dans la salle de réception de la Mairie.

Contrôle des éboueurs. — Mardi à 8 h., Salle des Fêtes, rue Jean Macé pour le Centre, et à 14 h., salle annexe, rue de Roubaix, pour le Centre.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Clubs scolaires du Centre. — Lundi et jeudi, répétition au local, rue de Roubaix, Tombolla à 18 h. 30, chez monsieur A. Bouquet, 12, rue de la République.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Clubs scolaires du Centre. — Lundi et jeudi, répétition au local, rue de Roubaix, Tombolla à 18 h. 30, chez monsieur A. Bouquet, 12, rue de la République.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Clubs scolaires du Centre. — Lundi et jeudi, répétition au local, rue de Roubaix, Tombolla à 18 h. 30, chez monsieur A. Bouquet, 12, rue de la République.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Clubs scolaires du Centre. — Lundi et jeudi, répétition au local, rue de Roubaix, Tombolla à 18 h. 30, chez monsieur A. Bouquet, 12, rue de la République.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Clubs scolaires du Centre. — Lundi et jeudi, répétition au local, rue de Roubaix, Tombolla à 18 h. 30, chez monsieur A. Bouquet, 12, rue de la République.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Clubs scolaires du Centre. — Lundi et jeudi, répétition au local, rue de Roubaix, Tombolla à 18 h. 30, chez monsieur A. Bouquet, 12, rue de la République.

Harmonie « Les Jeunes Français ». — Mardi et jeudi à 19 h., cours gratuits de solfège au siège, 8, rue Pasteur; mercredi à 19 h., mêmes cours à la Salle des Fêtes du Centre.

Sejourner à la cuisine? Non, j'ai dit ROLLANDS CHARLES SIMON

pour tous renseignements concernant le registre des locataires, les quittances, contrats d'apprentissage, recouvrements de créances, etc.

ÉTAT CIVIL. — Décès. — Fortuné Desreumaux, 69 ans, p. r. de l'Yser, 332; Auguste Lemaire, 54 ans, doublevue, avenue Grégoire Cattaui, rue de Jeanmées, 19.

HALLUIN La journée à Halluin. — État local de la St-Hilaire. — État Civil. — Ouvert de 9 à 11 h. Quartier de la Croix. — Pâques Populaires, de 7 à 13 h., grande braderie, rue de la Paix et rue Pasteur; à 14 h., course de la ville au local du Groupe des Espagnols; à 17 h., bal avec le concours du Groupe des Espagnols; à 20 h., cinéma, plein air; dans les estaminets, toute la journée, jeux divers.

LA JOURNÉE MUTUALISTE DE TOURCOING Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone : 825. Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

LA JOURNÉE MUTUALISTE DE TOURCOING

Chaque année à Tourcoing, la mutualité s'exprime par son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.

La matinée. Les fêtes ont débuté le matin. Dès 10 h. 45, se rassemblent boulevard Gambetta, à l'église du Sacré-Cœur et le monument aux morts de la guerre, un ensemble de sociétés mutualistes impressionnant. (Mutualité des employés de l'industrie et de l'agriculture, la Saint-Louis, les mutuelles des entreprises industrielles de la ville et de la Compagnie Continentale du Gaz, le

celle de la Mutualité, renouvelée aux mutualistes l'expression de son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.

La matinée. Les fêtes ont débuté le matin. Dès 10 h. 45, se rassemblent boulevard Gambetta, à l'église du Sacré-Cœur et le monument aux morts de la guerre, un ensemble de sociétés mutualistes impressionnant. (Mutualité des employés de l'industrie et de l'agriculture, la Saint-Louis, les mutuelles des entreprises industrielles de la ville et de la Compagnie Continentale du Gaz, le

celle de la Mutualité, renouvelée aux mutualistes l'expression de son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.

La matinée. Les fêtes ont débuté le matin. Dès 10 h. 45, se rassemblent boulevard Gambetta, à l'église du Sacré-Cœur et le monument aux morts de la guerre, un ensemble de sociétés mutualistes impressionnant. (Mutualité des employés de l'industrie et de l'agriculture, la Saint-Louis, les mutuelles des entreprises industrielles de la ville et de la Compagnie Continentale du Gaz, le

celle de la Mutualité, renouvelée aux mutualistes l'expression de son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.

La matinée. Les fêtes ont débuté le matin. Dès 10 h. 45, se rassemblent boulevard Gambetta, à l'église du Sacré-Cœur et le monument aux morts de la guerre, un ensemble de sociétés mutualistes impressionnant. (Mutualité des employés de l'industrie et de l'agriculture, la Saint-Louis, les mutuelles des entreprises industrielles de la ville et de la Compagnie Continentale du Gaz, le

celle de la Mutualité, renouvelée aux mutualistes l'expression de son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.

La matinée. Les fêtes ont débuté le matin. Dès 10 h. 45, se rassemblent boulevard Gambetta, à l'église du Sacré-Cœur et le monument aux morts de la guerre, un ensemble de sociétés mutualistes impressionnant. (Mutualité des employés de l'industrie et de l'agriculture, la Saint-Louis, les mutuelles des entreprises industrielles de la ville et de la Compagnie Continentale du Gaz, le

celle de la Mutualité, renouvelée aux mutualistes l'expression de son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.

La matinée. Les fêtes ont débuté le matin. Dès 10 h. 45, se rassemblent boulevard Gambetta, à l'église du Sacré-Cœur et le monument aux morts de la guerre, un ensemble de sociétés mutualistes impressionnant. (Mutualité des employés de l'industrie et de l'agriculture, la Saint-Louis, les mutuelles des entreprises industrielles de la ville et de la Compagnie Continentale du Gaz, le

celle de la Mutualité, renouvelée aux mutualistes l'expression de son grand attachement à leur cause si intéressante et si humaine. Elle souligne les progrès accomplis à Tourcoing depuis 50 ans dans ce domaine de l'entraide, de la discipline, de l'épargne, de l'entraide, de l'épargne, de toutes qualités très françaises.